



GUINOT & LORILLARD  
IMMOBILIER

BAREME TTC DE NOS PRESTATIONS  
HONORAIRES DE VENTE

MANDAT DE VENTE SIMPLE*	5%
A partir de 1 000 000 €	4%
MANDAT DE VENTE EXCLUSIF*	4%
A partir de 1 000 000 €	3%

\* Un minimum forfaitaire de 12 000€ sera appliqué pour toute transaction, à l'exception des emplacements de stationnement pour lesquels un forfait minimum de 3 000€ sera appliqué. Les honoraires sont à la charge du vendeur, dans certains cas ils sont susceptibles d'être portés à la charge de l'acquéreur.

HONORAIRES DE LOCATION

PROPRIETAIRE	
Recherche locataire, visite, constitution du dossier, rédaction d'actes	12 €/m <sup>2</sup> (zone très tendue) 10 €/m <sup>2</sup> (zone tendue) 8 €/m <sup>2</sup> (reste du territoire)
Etat des lieux	3 €/m <sup>2</sup>
LOCATAIRE	
Recherche locataire, visite, constitution du dossier, rédaction d'actes	12 €/m <sup>2</sup> (zone très tendue) 10 €/m <sup>2</sup> (zone tendue) 8 €/m <sup>2</sup> (reste du territoire)
Etat des lieux	3 €/m <sup>2</sup>
HONORAIRES LOCAL COMMERCIAL	15% du loyer annuel HT (à la charge du preneur)

HONORAIRES DE GESTION

GESTION LOCATIVE	6,50%
ASSURANCE LOYERS IMPAYES	2,50%

GUINOT & LORILLARD SARL au capital de 7 700€  
10, boulevard du Maréchal Joffre – 92500 Rueil-Malmaison  
RCS Nanterre 489 200 659

CCI d'Ile-de-France n° CP9201 2015 000 000 363  
Transactions et Gestion Immobilière — Garantie financière par QBE, Paris-La Défense